



« MAROC : LES ENQUÊTES INTERDITES » D'OMAR BROUKSY

Le livre qui fait trembler les murs du palais royal

P 3

ANP

**Six barons
arrêtés
et plus de
12 quintaux
de kif saisis**

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 21 avril 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5521 - 19^e année

**LA FIFA EXAMINE
AUJOURD'HUI LA
PLAINTÉ DE LA FAF
CONTRE L'ARBITRE
GASSAMA**



**Toute
l'Algérie
retient son
souffle**

P 7

BOURDE À AIR ALGÉRIE



**Mouvement dans
le département
de marketing**

P 4

SANTÉ

**Alerte mondiale
sur une épidémie
d'hépatite chez
les enfants**

P 4

**HIPPODROME KAID
AHMED - TIARET,
CET APRÈS-MIDI
À 15H00**



**Chergar
et Caligula, à
la poursuite de
Dahbia d'Hem**

P 14

LES COURSES EN DIRECT

**MAHMOUD ABBAS, LORS
D'UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE
AVEC LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :**

**« Merci l'Algérie,
peuple et
gouvernement ! »**

► **Le peuple palestinien déterminé à résister
contre l'occupation sioniste**

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

REFUS DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR

**Salah Goudjil insiste
sur l'indépendance
économique**

P 5



QUATRIÈME JOUR D'AGRESSIONS SIONISTES CONTRE AL-AQSA

Le front palestinien déterminé à résister contre l'occupation

Les colons israéliens ont pris d'assaut, hier, les esplanades et les cours de la mosquée d'Al-Aqsa, pour le quatrième jour consécutif, protégés par un déploiement massif des forces d'occupation israéliennes lourdement armées, à travers les rues menant à la sainte mosquée.

Plutôt, à l'aube hier, la police d'occupation israélienne a pris d'assaut les alentours et la cour d'Al-Aqsa, forçant les fidèles palestiniens à quitter les lieux, pour ouvrir la voie à l'entrée des groupes de colons sionistes, en vue d'effectuer pour le quatrième jour consécutif, depuis vendredi dernier, leurs provocations des Palestiniens et les violations des Lieux Saints de la Mosquée d'Al-Aqsa. Les Palestiniens mobilisés, pour mettre en échec les plans de l'entité sioniste, visant « la judaïsation » d'El-Qods et la politique israélienne du fait accompli, la journée d'hier, a été marquée par la détermination de dizaine de femmes palestiniennes à demeurer sur l'esplanade d'El-Aqsa, et affronter les soldats sionistes lourdement armés, en leur lançant : « El-Qods et Al-Aqsa sont à nous » « vous êtes des colons mercenaires ». La plupart de ces femmes étaient des mères et des grandes mères et étaient décidées à demeurer sur l'esplanade d'Al-Aqsa, pour réaffirmer, non pas aux responsables sionistes, que le peuple palestinien ne renoncera jamais à sa terre, la Palestine, mais pour rappeler au courant des pays arabes normalisant leurs relations avec l'entité sioniste, que cette politique « a conforté Israël et ses colons dans leur agression d'Al-Aqsa » comme l'a soutenu, hier matin, à partir d'El-Qods, la mère palestinienne, Fatma El-Khodr, à la chaîne libanaise, Al-Mayadeen. Autre action de la résistance populaire des Palestiniens d'Al-Qods occupée, bravant



l'appareil répressif des autorités coloniales israéliennes, celle d'un groupe de jeunes palestiniens ayant pu rester, depuis la prière d'El-Fedjr, à l'intérieur de la salle de prière d'Al-Qibli, malgré l'usage excessif par les policiers et soldats de l'entité sioniste, de tirs du gaz lacrymogène et des balles en caoutchouc. Depuis le petit matin, hier, la police d'occupation a été dépêchée, en ce quatrième jour de violations et d'agressions contre les Palestiniens et Al-Aqsa, composée de groupes lourdement armés, ils ont été déployés dans les rues d'Al-Qods occupée, les cours et les allées de la mosquée Al-Aqsa pour expulser les Palestiniens d'Al-Aqsa et ses alentours et empêchés les autres d'y parvenir, en vue de sécuriser le chemin des colons sionistes dans leur violation des Lieux Saints d'Al-Qods.

Hier, les médias israéliens rapportaient que plus de 1 000 policiers israéliens ont été mobilisés hier, dans la vieille ville occupée, Al-Haram Al-Qudsi et la place Al-Buraq. Hier, des dizaines de colons israéliens ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa par Bab Al-Maghariba, et ont effectué des rituels talmudiques et des visites provo-

cantes dans les cours, sous la protection des services de police et de sécurité de l'occupant israélien. Il est à noter que le mouvement extrémiste sioniste « Mont du Temple » avait annoncé une récompense financière pour ceux et celles qui « commettent des provocations dans les cours d'Al-Aqsa pendant le mois de Ramadhan ». Les médias de l'entité sioniste ont rapporté, hier, que la police d'occupation israélienne s'est mise « en état d'alerte », hier, en prévision de l'intention des colons sionistes d'organiser leur marche vers Al-Qods, qui verra la participation du membre d'extrême droite de la Knesset, Itamar Ben-Gvir, à cette marche des colons à Bab Al-Amoud, Al-Qods occupée et les groupes sionistes d'extrême droite organiseront leur « marche des drapeaux », autour d'Al-Qods et ses environs. Laquelle marche, faut-il le rappeler, a été mise en échec, par les tirs de la résistance armée palestinienne, mai dernier et la mobilisation de l'ensemble des Palestiniens, d'Al-Qods et des territoires occupés, de Ghaza, de Cisjordanie et de la Palestine historique de 48.

Karima B.

MAROC

Appel à des manifestations pour le 1er mai

Le syndicat de la Fédération nationale de l'éducation au Maroc a annoncé l'organisation d'une manifestation le 1er mai prochain pour exiger une augmentation des salaires des travailleurs de l'éducation ainsi qu'une réduction de l'impôt. Dans un communiqué, le syndicat a souligné la nécessité

de « régler les problèmes en suspens, d'intégrer tous les employés sous contrat imposé dans la fonction publique, arrêter toutes les poursuites judiciaires et promulguer un statut pour les employés de l'éducation nationale dans le cadre de la fonction publique ». Le syndicat a qualifié dans son commu-

niqué le gouvernement Akhannouch de "gouvernement patronat" (les propriétaires d'entreprises), soulignant que cette manifestation à laquelle la classe ouvrière marocaine, ainsi que les travailleurs de l'éducation et les salariés en général ont été appelés à y participer, coïncide avec la commémoration de la jour-

née internationale du travail. Il a dénoncé les augmentations vertigineuses des prix de toutes les denrées alimentaires, ajoutant que le "gouvernement patronat" étudiait "des tentatives de faire passer ses projets régressifs" comme le démantèlement de la fonction publique, la généralisation de la contractualisation, la privatisation des secteurs sociaux, la modification du Code du travail pour une exploitation scandaleuse. Il a, dans ce sens, appelé à améliorer la situation matérielle en augmentant les salaires et les pensions, et l'allègement de la dette fiscale, en réduisant l'impôt sur le revenu et l'augmentation de la valeur du point indiciaire. Le syndicat n'a pas non plus manqué d'exiger ce qu'il a appelé "la suppression de toutes les formes de travail forcé et de vulnérabilité", invitant "tous les syndicats nationaux de la Fédération nationale de l'éducation, les branches locales et régionales et tous les militants à une mobilisation globale pour le succès de la Journée internationale du travail".

R. I.

R. I.

ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

Nouvelles attaques contre les positions de l'occupant marocain dans plusieurs régions

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain dans plusieurs régions, a indiqué le communiqué militaire n° 510 rendu public par le ministère sahraoui de la Défense. Selon le texte rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), « des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont bombardé des retranchements et positions des forces d'occupation marocaines dans les régions de Fadrat Temat et Ahricha Dirt, secteur de Haouza, et dans celle d'Akrara Lahdid (secteur de Farsia) ». Des détachements avancés de l'APLS, rapporte mardi la même source, « avaient mené auparavant des attaques contre les soldats de l'occupant marocain dans la région d'Aksibi (secteur de Haouza), alors que d'autres unités de l'armée sahraouie ont intensifié des bombardements dans la région de Sedret Terkana, même secteur ». Les attaques de l'Armée populaire de libération sahraouie « se poursuivent contre les forces d'occupation marocaine » au Sahara occidental, qui subsistent, conclut le communiqué « de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte » séparant les territoires libérés du Sahara occidental, des territoires sous occupation marocaine.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU Divergences sur la nomination d'un émissaire pour la Libye

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni mardi à huis clos pour discuter du dossier libyen et du rôle à venir des Nations unies, deux sujets qui laissent ses membres toujours divisés notamment sur la nomination d'un nouvel émissaire, selon des diplomates. Le mandat de la mission politique de l'ONU (Manul) arrive à expiration le 30 avril. Depuis le second semestre 2021 et la démission en novembre du Slovaque Jan Kubis, le Conseil de sécurité affiche des divergences multiples sur la Libye. Le mandat annuel de la Manul n'a été en conséquence renouvelé en septembre que de quatre mois, avant d'être prolongé en janvier de seulement trois mois. Selon un diplomate s'exprimant sous couvert d'anonymat, la secrétaire générale adjointe de l'ONU pour les Affaires politiques, Rosemary DiCarlo, a insisté lors de la réunion mardi sur l'importance de renouveler la Manul dans la durée, à savoir pour un an. Interrogé sur la Libye lors de son point-presse quotidien, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, s'est borné à dire que "le message clé, en public comme en privé, était la nécessité pour les dirigeants libyens de s'unir pour le bien du peuple libyen". Depuis novembre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, n'a guère soumis de noms au Conseil de sécurité pour succéder à Jan Kubis, dont le poste doit être transféré de Genève à Tripoli. Il a nommé comme conseillère spéciale sur ce dossier une diplomate américaine, Stephanie Williams, ayant co-dirigé la Manul dans le passé. Ses fonctions s'achèvent en principe fin avril. Selon des diplomates, l'Afrique, qui voudrait voir un ressortissant africain devenir émissaire de l'ONU en Libye, a proposé des noms de personnalités à Antonio Guterres et cette initiative est soutenue par la Russie et la Chine.

R. I.

CONFLIT RUSSIE-UKRAINE

Quelles répercussions sécuritaires et économiques sur l'Algérie ?

Les invités du forum d'En-Nabaa du Mouvement de la société pour la paix (MSP) organisé hier au siège du parti à Alger, ont affirmé que la guerre en Ukraine aurait des conséquences sur la sécurité et l'économie de l'Algérie. En effet, lors de son intervention, l'enseignant à la Faculté des sciences politiques d'Alger Ahmed Adimi, a indiqué que la situation n'est pas facile pour l'Algérie, car elle utilise l'arme russe, construit chinois, mange européen... « Nous ne sommes pas indépendants dans notre décision », dit-il, en ajoutant que « l'Algérie subit des pressions des deux parties (Otan et Russie), il nous faut de la sagesse pour gérer la situation politique actuelle » a-t-il affirmé. Quant aux répercussions de cette guerre, Adimi a évoqué deux suppositions du côté sécuritaire, en disant « si la Russie gagne la guerre, les conséquences seront positives, et nous connaissons le retour de la bipolarisation des deux superpuissances Russie et les États-Unis, qui renforcera le rôle du mouvement des non-alignés, en revanche si Poutine perd la guerre, le monde entrera dans une troisième guerre mondiale et « l'Algérie sera obligé de choisir son camp », chose qu'il ne la souhaite pas arriver. De son côté, l'expert économique Hamid Alouane, a indiqué qu'à l'instar du monde entier, ce conflit aurait un impact négatif sur l'économie algérienne, surtout que celle-ci ne marge pas ce qu'elle produit, donc sa sécurité alimentaire est menacée. Rappelant que les exportations mondiales du blé est de 9% par l'Ukraine et de 24% par la Russie. En outre, le même intervenant dira que l'Algérie pourra transformer cette crise en une chance pour développer ses exportations énergétiques notamment en Gaz naturel vers l'Europe.

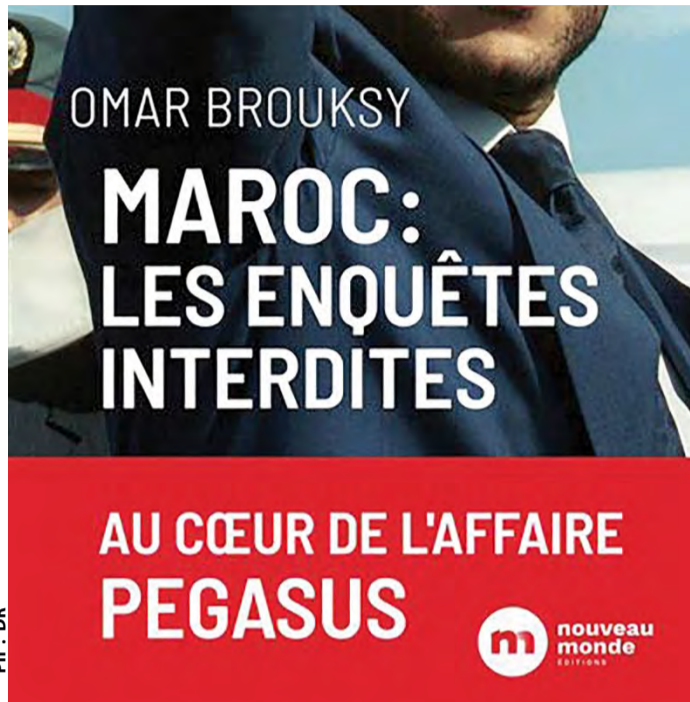
Sarah O.

« MAROC : LES ENQUÊTES INTERDITES » D'OMAR BROUKSY

Le livre qui fait toujours trembler les murs du palais royal

Né dans le feu du « Pegasus gate » qui a mis le Maroc, en juillet 2021, au cœur d'un scandale planétaire d'espionnage via le logiciel israélien Pegasus, le livre « Maroc, les enquêtes interdites », fait toujours mal au régime de Mohamed VI.

On le constate entre les lignes et à force de lire l'œuvre d'investigation du journaliste marocain Omar Brouksy, qui jette la lumière sur les pratiques perverses du Makhzen. Lui-même, à l'instar de dizaines d'autres voix discordantes au régime de Mohamed VI, victime de l'opération scabreuse des services d'Abdellatif el Hammouchi, le journaliste marocain était une cible majeure et privilégiée du logiciel Pegasus. L'éclatement du scandale a démontré que le Makhzen a eu recourt



au logiciel espion, le propre d'une société israélienne, pour bâillonner toute voie critique et tuer dans l'œuf toute enquête sur les affaires de corruption touchant les digni-

taires de l'entourage immédiat de M6. Pour ce faire, les services du Makhzen lancent une véritable chasse aux sources d'information des journalistes alors que ceux-ci

sont jetés en prison. Ce livre a ainsi fortement irrité le palais Royal au point de frapper sa vente au Maroc du sceau de l'interdiction. Et pour cause, cet ouvrage reste « incontournable pour comprendre comment le royaume chérifien a basculé dans l'espionnage de masse, jusqu'à cibler les dirigeants de l'État français », note l'éditeur. Derrière les masques, l'auteur du livre, à chaque fois qu'il emprunte la piste à la recherche de la source du mal, il tombe sur Mohammed VI, dont la face cachée est ainsi dévoilée pour un monarque qu'il qualifie d'ambigu. Bien agrémentée d'entretiens soutenus dans les coulisses du pouvoir marocain, cette enquête aborde tous les aspects de la monarchie de Rabat qui trouve du mal à mettre en adéquation ce qu'elle dit et ce qu'elle fait, en vrai. « Maroc : les enquêtes interdites », un livre qui fait toujours trembler M6 et les dignitaires du Royaume.

F. G.

SA MISSION PERMANENTE AUPRÈS DE L'ONU L'A RÉITÉRÉ L'Algérie appelle à une réunion du Comité d'El-Qods

La Mission permanente de l'Algérie auprès de l'Onu a renouvelé son appel à l'adresse de la Mission permanente d'observation de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) auprès de l'ONU à New York pour tenir une réunion du Comité d'El-Qods en vue d'examiner la situation dramatique que vit la population d'El-Qods. Faisant référence à sa note verbale du 15 avril 2022, la Mission algérienne a relevé que la situation dramatique à El Qods, notamment dans la mosquée d'El Aqsa, ne tolère plus la poursuite des discours d'éloge détachés de la réalité, d'autant que le communiqué de l'OCI appelle à mettre en avant "le rôle important accompli par le Comité d'El-Qods sous la présidence du roi du Maroc, Mohamed VI." Ceci intervient au moment où tout un chacun sait que ce Comité, créé en 1975, a tenu uniquement deux réunions au cours des 20 dernières années, dont la dernière remonte à 2014. Consciente de la gravité de la situation prévalant actuellement dans la ville d'El Qods où le peuple palestinien frère est victime de graves violations des droits de l'Homme par les forces d'occupation, la Mission permanente de l'Algérie a appelé à une réunion du Comité d'El-Qods dans les plus brefs délais afin d'accomplir ses missions et réaliser les objectifs pour lesquels il a été créé. Soulignant que "la question fondamentale et cruciale est d'appeler à une réunion du Comité d'El-Qods", la mission algérienne a fait remarquer que "toute autre démarche entreprise ne mérite aucun commentaire ou débat, et se veut une simple manœuvre et des tentatives pour tromper l'opinion publique musulmane et internationale, une fuite en avant et une vaine tentative de se dérober de la responsabilité envers la cause palestinienne". La délégation algérienne a appelé la mission permanente d'observation de l'OCI auprès de l'ONU à généraliser cette note verbale à l'ensemble des Missions permanentes des pays membres à l'OCI auprès de l'ONU à New York. La Mission permanente de la République algérienne démocratique et populaire saisit cette occasion pour exprimer à la Mission permanente d'observation de l'OCI auprès de l'ONU à New York, les assurances de sa très haute considération.

R. I.

MAHMOUD ABBAS, LORS D'UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« Merci l'Algérie, peuple et gouvernement ! »

Initiateur du projet du sommet arabe sur la question palestinienne, prévu les 1er et 2 novembre prochains à Alger, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ne pouvait passer sous silence le développement inquiétant de la situation dans les territoires palestiniens occupés. Pour preuve, son message adressé à l'ONU à travers lequel il a mis le Conseil de sécurité devant ses responsabilités ; à savoir la protection du peuple palestinien et de leurs biens contre les violences sionistes.

Une sortie publique de l'Algérie qui sort du lot, à considérer les revirements de situation chez des pays arabes mus par un silence assourdissant. Et pourtant, dans le contexte des consultations autour du prochain sommet arabe, il était question de recentrer les efforts pour convenir à une action arabe commune.

N'EST-IL PAS TEMPS POUR RÉAGIR ?

C'est ainsi que le message du président Tebboune a eu des échos évidemment favorable auprès de la Palestine, dont le président, Mahmoud Abbas, en a témoigné dans un échange téléphonique. En effet, nous apprend un communiqué du palais d'El Mouradia, « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, qui a remercié le peuple, le Président et le gouvernement algériens pour leur position constante et honorable à l'égard de la cause palestinienne », lit-on dans le communiqué.

Selon la même source, le président palestinien a tenu informé le chef d'État algérien « des graves développements de la situation en Palestine occupée » et « des agressions ciblant les lieux saints de

l'islam sur l'esplanade de la Mosquée Al-Aqsa », outre de lui faire part « des contacts qu'il a eus avec les dirigeants des États membres du Conseil de sécurité ». Et si Mahmoud Abbas décide de prendre attache avec son homologue algérien c'est qu'il accorde une importance capitale à l'avis de l'Algérie sur la question. D'autant plus qu'elle a, à ce stade, « réussi le pari » de rassembler les pays arabes autour de la question palestinienne à Alger. Depuis pratiquement une semaine, soit au lendemain de la prise d'assaut opérée par les forces sionistes dans la mosquée d'Al-Aqsa, dans la ville occupée d'Al-Qods, l'Algérie a multiplié les sorties publiques par interpellé à plusieurs reprises la communauté internationale, aussi bien depuis Alger que sur la tribune des Nations unies.

Farid Guellil

RÉPRESSION SIONISTE À AL-AQSA

Lamamra appelle à une réaction rapide de la communauté internationale

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avant-hier au téléphone avec nombre de ses homologues de pays arabes, appelant à cette occasion à « une réaction prompte et adéquate de la communauté internationale face à l'escalade de la répression (sioniste) et à l'accroissement du nombre des victimes palestiniennes ». « Dans le cadre des efforts de l'Algérie visant à assurer une protection internationale en faveur de la population palesti-

nienne civile à El-Qods et à mettre fin à la répression des forces d'occupation, Lamamra a eu des consultations avec plusieurs de ses homologues des pays arabes, dont notamment le Palestinien Riyad Al-Malki, le Jordanien Ayman Safadi, le Tunisien Othman Jerandi, ainsi qu'avec le secrétaire général de la Ligue des États arabes Ahmed Abul-Gheit », a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Par ces communications téléphoniques, « le chef de la diplomatie algérienne a

mis en évidence l'urgence d'une réaction prompte et adéquate de la communauté internationale face à l'escalade de la répression et à l'accroissement du nombre des victimes palestiniennes », ajoute le texte. Ces consultations, qui s'inscrivent dans l'objectif de la lettre adressée, lundi, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ont porté également sur « l'examen des possibilités de stimulation des mécanismes de l'action arabe commune pour s'acquitter du devoir de solidarité

envers le peuple palestinien et de contribuer à la création d'une dynamique propice à l'échelle internationale favorisant la relance du processus devant assurer un règlement juste et définitif de la question palestinienne conformément à la légalité internationale », conclut la même source.

Pour rappel, l'agression sioniste menée vendredi par la police d'occupation à la mosquée sainte d'Al-Aqsa à El-Qods occupée, qui a fait au moins 153 blessés et 400 arrêtés parmi les Palestiniens, a suscité une large condamnation, la prési-

dence palestinienne appelant à une « intervention immédiate » de la communauté internationale. Des dizaines d'unités de la police de l'occupation ont pris d'assaut tôt le matin, les esplanades de la mosquée sainte, et ont attaqué les milliers de fidèles en pleine prière, dont beaucoup de personnes âgées, des femmes et des enfants. Ils ont été ciblés, selon des témoins, par des balles sionistes en caoutchouc, grenades assourdissantes et gaz lacrymogène.

Sarah O.

LA MALADIE EST EN TRAIN DE SE PROPAGER AUX ÉTATS-UNIS ET EN EUROPE

Alerte sur une épidémie d'hépatite chez les enfants

Après la pandémie du Covid-19, une nouvelle maladie est en train de se répandre dans plusieurs pays et menace la santé des enfants puisqu'elle touche particulièrement cette catégorie.

Il s'agit d'une hépatite infantile d'origine inconnue, d'abord identifiée au Royaume-Uni avant que plusieurs autres cas ne soient détectés chez des enfants dans quatre autres pays d'Europe. C'est ce qu'a annoncé le Centre européen de contrôle et de prévention des maladies (ECDC).

À la suite des cas signalés d'hépatite aiguë d'origine inconnue par l'Agence de sécurité sanitaire britannique début avril, des cas supplémentaires chez des enfants ont été rapportés au Danemark, en Irlande, aux Pays-Bas et en Espagne, a en effet indiqué l'agence européenne dans un communiqué. 9 cas suspects ont également été identifiés chez des enfants de 1 à 6 ans dans l'Alabama aux États-Unis, selon l'ECDC. Les investigations se poursuivent dans tous les pays rapportant des cas. Actuellement, la cause exacte de l'hépatite reste inconnue, écrit l'ECDC, mais les enquêteurs britanniques considèrent qu'une cause infectieuse est la plus probable du fait des caractéristiques cliniques et épidémiologiques des cas. En France, après le lancement d'une recherche active de cas, 2 cas d'hépatite aiguë dont l'étiologie est encore indéterminée ont été signalés par le CHU de Lyon chez des enfants de



moins de 10 ans et sont en cours d'investigation, a indiqué l'agence Santé Publique France, citée par l'AFP. Les cas d'hépatite aiguë d'étiologie indéterminée chez l'enfant ne sont pas rares. La survenue de ces deux cas n'est pas inattendue et ne témoigne pas, à ce stade, d'un excès de cas en France, a-t-on ajouté de même source, jugeant d'autres signalements probablement à attendre dans les prochains jours vu la recherche active lancée.

LES MISES EN GARDES DE L'OMS

Pour rappel, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait dit vendredi dernier s'attendre à de nouveaux signalements dans les prochains jours et avait déjà fait état de moins de cinq cas en Irlande et de trois en Espagne. Aucun décès n'a été recensé mais certains cas britanniques ont nécessité une transplantation du foie.

« Les investigations en laboratoire des cas ont exclu des hépatites virales de type A, B, C, D et E dans tous les cas, selon l'ECDC. Le Royaume-Uni avait dans un premier temps signalé le 5 avril à l'OMS 10 cas d'hépatites graves en Ecosse, avant de signaler un total de 74 trois jours plus tard, selon l'organisation onusienne. Parmi les cas britanniques, beaucoup de cas montraient des signes de jaunisse. Certains des cas signalaient des symptômes gastro-intestinaux, y compris des douleurs abdominales, de la diarrhée et des vomissements dans les semaines précédentes, selon l'ECDC.

L'ALGÉRIE APPELÉE À PRENDRE SES PRÉCAUTIONS

Face à cette nouvelle menace sanitaire qui risque de toucher d'ici peu d'autres continents et d'autres pays du monde, l'Algérie devrait prendre des mesures urgentes

d'autant que l'OMS a déjà donné l'alerte. Si pour le moment aucune réaction des autorités sanitaires n'a été faite, il serait judicieux d'entamer au moins des campagnes d'information et de communication autour de cette nouvelle pandémie dont l'origine n'a toujours pas été expliquée, et ce dans les établissements éducatifs et les enseignes qui connaissent une forte concentration d'enfants, et de l'élargir par la suite dans les lieux publics. Avec l'ouverture des frontières aériennes, suite à la décrue de la pandémie du Covid, le risque de l'arrivée de cette hépatite infantile en Algérie reste grand d'autant que plusieurs cas sont enregistrés en France où la communauté algérienne est installée en grand nombre. Ce pourquoi, il est urgent de mettre en place les dispositions sanitaires adéquates afin d'éviter le pire.

Ania Nch

Ania Nch

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Le système pédagogique sera révisé

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a annoncé que son secteur est en cours de révision de son système de formation, notamment dans son volet pédagogique pour répondre au mieux aux besoins de l'activité économique et s'adapter aux exigences actuelles.

C'est lors de sa visite qui l'a conduit à El Eulma, à l'est de Sétif, que le ministre Yacine Merabi a fait état d'une révision en cours du système de la formation et de l'enseignement professionnels pour l'adapter aux exigences actuelles. Indiquant qu'« il ne faut pas rester tributaires d'anciens systèmes », il est impératif, poursuit-il « de revoir celui de la formation et de l'enseignement professionnels, et ce en fonction des exigences actuelles en termes de période de formation ou de programmes pédagogiques », a précisé, le ministre qui suivait un exposé sur le secteur à l'Institut de l'enseignement professionnel "Ahcene Bouderbala". Soulignant la nécessité de permettre aux apprentis de prendre des initiatives et de mettre en valeur leurs compétences, M. Merabi a précisé que "le monde évolue à un rythme vertigineux, ce qui nécessite une révision des programmes en termes de durée de formation". Le ministre a également affirmé que les établissements de formation se trouvant à travers le territoire de la

wilaya proposent des offres et des opportunités de formation dans des spécialités en adéquation avec le caractère économique de la région, lesquelles sont à même de contribuer de façon efficace au processus de construction et d'édification, notamment à la lumière du grand intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune au secteur qui dispose de toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires. Il a en outre insisté sur la nécessité d'intensifier la médiation des opportunités de formation offertes dans le secteur et d'attirer les jeunes en vue d'acquérir des compétences professionnelles qui les qualifie-

raient pour accéder au monde de l'emploi dans diverses spécialisations. M. Merabi a instruit les responsables locaux du secteur à l'effet de suivre périodiquement les apprenants au niveau des entreprises économiques et des différents secteurs, précisant que beaucoup d'apprenants avaient été intégrés dans les entreprises où ils étaient en apprentissage. Le ministre a également appelé les responsables du secteur à travers les différentes wilayas du pays à mettre en oeuvre la solidarité gouvernementale et les conventions ministérielles entre le secteur de la Formation professionnelle et d'autres départements ministériels, citant notamment la forma-

tion des personnels des secteurs de la Santé et de l'Éducation en matière d'entretien des divers appareils des établissements de santé et éducatifs et la formation des personnels des collectivités locales. Le ministre a, par ailleurs, salué le rôle joué par le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya de Sétif à la faveur de l'initiative du wali Kamel Abla pour la formation des personnels du secteur de la Santé au fonctionnement des 19 stations de production d'oxygène médical pendant la pandémie de Covid-19.

R. E.

SUITE À DES « FAUTES GRAVES »

Air Algérie limoge son directeur marketing et résilie le contrat avec la société en charge de la Communication

Le directeur de la compagnie aérienne algérienne, Amine Debaghine Mesraoua, a mis fin aux fonctions du directeur marketing d'Air Algérie, qui a commis une « faute grave ». La direction de la compagnie aérienne a également décidé de résilier le contrat de la société en charge

de la communication. La décision a été prise à la suite d'une « erreur » sur une publication partagée sur les réseaux sociaux de la compagnie aérienne, le 15 avril 2022, liée au passé historique de la ville de Tlemcen. Cette publication a d'ailleurs été modifiée quelques minutes plus tard, car

elle a provoqué une forte vague de colère parmi les Algériens, en raison de sa « dénégation de l'histoire de la wilaya algérienne ». On pouvait lire sur la publication datant du 15 avril : « fière de son passé riche et diversifié, de ses monuments historiques marocains et espagnols, ainsi que de son caractè-

re andalou, Tlemcen, la ville d'art et d'histoire, est appelée la perle du Maghreb arabe ». Air Algérie a rectifié cette publication pour mettre ce qui suit : « fière de son passé glorieux et prospère, Tlemcen la ville de l'art et de l'histoire surnommée la perle du Maghreb arabe ».

Sarah O.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE KHENCHELA
Code Fiscal 0013400190045/53

Avis d'Infructuosité de l'avis d'appel d'offres Ouvert avec Exigence de Capacité Minimale N° 02/2022

Conformément aux Dispositions de L'article 40 de Décret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, Portant réglementation des Marchés Publics et délégation de service...

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Khenchela déclare L'**Infructuosité** de l'appel d'offres Ouvert avec Exigence de Capacité Minimale N°02/2022, dans les Quotidiens Nationaux: **ER-RAYA** en date du : **13/01/2022** et **Le Courrier d'Algérie** en date du : **13/01/2022**; Concernant :

Construction D'un Centre De Proximité Des Impôts (CPI) + 02 Logements De Fonction à Ouled Rechache (Achevement Des Travaux).

Anep N° 2225001839 **Le Courrier d'Algérie** du 21 avril 2022

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT
 ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 Office de Promotion et de Gestion Immobilière
 de la Wilaya de Skikda



وزارة السكن والعمران والمدينة
 ديوان الترقية والتسيير العقاري
 ولاية سكيكدة

AVIS D'ANNULATION D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 13/2021

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de SKIKDA informe que l'Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° **13/2021**, relatif à la réalisation du Reste A Réaliser de **20/50** Logements Sociaux Participatifs au profit de la DGSN à Collo publié dans les quotidiens nationaux **EN-NASR** et **LE COURRIER** en date du **20/09/2021** et le **BOMOP**, est annulé.

Anep N° 2223001640 **Le Courrier d'Algérie** du 21 avril 2022

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA
 Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'orientation
 NIF : 41102000240004

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°AO-02/BM-VRDPO-UG/2022

L'Université 8 Mai 1945 Guelma informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres **AO-02/BM-VRDPO-UG/2022** portant sur: Equipement de mobilier pédagogique et administratif de 2000/6000 places pédagogiques à l'université 8 Mai 1945 Guelma, paru dans les quotidiens : « Le courrier d'Algérie » et « الصقر » le 09/01/2022, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, la procédure d'évaluation a donné les résultats suivants:

Lot	Soumissionnaire Retenu	Délai de l'exécution en jours	Montant corrigé de l'offre en TTC (en DA)	Note globale (/100 pts)	NIF du fournisseur retenu
01	SARL Gama Meuble	12	9 328 886.00	83,64	000025006352018
02	SARL Gama Meuble	15	8 552 292.00	85,59	000025006352018
03	EURL Palma Meuble	35	18 080 622.00	82	000425006599252
04	EURL Khalifa mobilier company	15	16 976 540.00	80,42	000919008809893
05	Infructueux : aucune offre n'est conforme				
06	Infructueux : aucune offre n'est conforme				
07	Infructueux : aucune offre n'est conforme				
08	Infructueux : aucune offre n'est conforme				
09	Dekhakhni Mohammed Charif	14	1 596 000.00	79	189240104428103
10	SARL Extrema	30	6 505 414.65	75	099923036267478
11	SARL Extrema	30	6 234 258.87	79	099923036267478
12	Infructueux : aucune offre n'est conforme				
13	Infructueux : aucune offre n'est conforme				
14	EURL Palma Meuble	35	1 070 286.00	80	000425006599252

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du **vice rectorat du développement de l'Université de Guelma**, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis, auprès de la **commission des marchés publics du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**, et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Anep N° 2223001570 **Le Courrier d'Algérie** du 21 avril 2022

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'éducation nationale
Direction de l'éducation de la wilaya de souk-ahras
Identification fiscale :098441019000238
Avis D'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction de l'éducation de la wilaya de souk-ahras ,informe les soumissionnaires ayant participé avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 01/2022 pour :

RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CYCLE PRIMAIRE.Y
COMPRISS CHAUFFAGE ET CLIMATISATION A TRAVES LA WILAYA

Lot N° 01 : Renouvellement équipement administratif.
 Lot N° 02 : Renouvellement équipement informatique , tirage , impression et audio-visuel .

a l'issue de la réunion de la commission d'évaluation des offres , les lots sont attribués provisoirement comme suite :

N° du lot	Nature du lot	Fournisseur	N I F	Montant de l'offre financière en TTC	Note techn	Délais	Critère de choix
02	Renouvellement équipement administratif	Khedr nacreddine Souk - ahras	195841010002156	5.569.200.00DA	50,46/ 70	10 Jrs	Moins disant
03	Renouvellement équipement informatique , tirage , impression et audio-visuel	Saaidia mounira	297641010276622	12.756.800.00DA	60/70	05 Jrs	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public

Tout soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le bulletin des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant

Les soumissionnaires non retenus peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres technique et financières en se rapprochant de la direction de l'éducation de la wilaya de souk-ahras ,rue bouthlidja elabed souk-ahras au plus tard trois (03) jours à compter du première jour de publication de l'avis d'attribution provisoire.

Anep N° 2223001593 **Le Courrier d'Algérie** du 21 avril 2022

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'éducation nationale
Direction de l'éducation de la wilaya de souk-ahras
Identification fiscale :098441019000238
Avis D'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction de l'éducation de la wilaya de souk-ahras ,informe les soumissionnaires ayant participé avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 03/2022 pour :

- RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS DU CYCLE SECONDAIRE .**
- Lot N° 01 : Renouvellement équipement des salles de classe .
 Lot N° 02 : Renouvellement équipement administratif + climatisation .
 Lot N° 03 : Renouvellement équipement informatique , tirage , impression et audio-visuel .
 Lot N° 04 : Renouvellement équipement de cuisine.

a l'issue de la réunion de la commission d'évaluation des offres , les lots sont attribués provisoirement comme suite :

N° du lot	Nature du lot	Fournisseur	N° I F	Montant de l'offre financière en TTC	Note techn	Délais	Critère de choix
01	Renouvellement équipement des salles de classe	SARL SAFMOB	099816000403992	10.998.694.00 DA	70/70	05 Jrs	La seule offre techniquement prequalifié
02	Renouvellement équipement administratif + climatisation	SARL SADJED MEUBLES ET AMEUBLEMENTS	000941129001548	3.373.650.00 DA	53,89/ 70	06 Jrs	Moins disant
03	Renouvellement équipement informatique , tirage , impression et audio-visuel	SARL SADJED MEUBLES ET AMEUBLEMENTS	000941129001548	10.049.550.00 DA	45/70	06 Jrs	Moins disant
04	Renouvellement équipement de cuisine	SAADOU I NOURA	28928410020418600000	3.559.290.00 DA	60/70	05 Jrs	La seule offre techniquement prequalifié

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public

Tout soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le bulletin des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant

Les soumissionnaires non retenus peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres technique et financières en se rapprochant de la direction de l'éducation de la wilaya de souk-ahras ,rue bouthlidja elabed souk-ahras au plus tard trois (03) jours à compter du première jour de publication de l'avis d'attribution provisoire.

Anep N° 2223001591 **Le Courrier d'Algérie** du 21 avril 2022

QUATRIÈME JOUR D'AGRESSIONS SIONISTES CONTRE AL-AQSA

Le front palestinien déterminé à résister contre l'occupation

Les colons israéliens ont pris d'assaut, hier, les esplanades et les cours de la mosquée d'Al-Aqsa, pour le quatrième jour consécutif, protégés par un déploiement massif des forces d'occupation israéliennes lourdement armées, à travers les rues menant à la sainte mosquée.

Plutôt, à l'aube hier, la police d'occupation israélienne a pris d'assaut les alentours et la cour d'Al-Aqsa, forçant les fidèles palestiniens à quitter les lieux, pour ouvrir la voie à l'entrée des groupes de colons sionistes, en vue d'effectuer pour le quatrième jour consécutif, depuis vendredi dernier, leurs provocations des Palestiniens et les violations des Lieux Saints de la Mosquée d'Al-Aqsa. Les Palestiniens mobilisés, pour mettre en échec les plans de l'entité sioniste, visant « la judaïsation » d'El-Qods et la politique israélienne du fait accompli, la journée d'hier, a été marquée par la détermination de dizaine de femmes palestiniennes à demeurer sur l'esplanade d'El-Aqsa, et affronter les soldats sionistes lourdement armés, en leur lançant : « El-Qods et Al-Aqsa sont à nous » « vous êtes des colons mercenaires ». La plupart de ces femmes étaient des mères et des grandes mères et étaient décidées à demeurer sur l'esplanade d'Al-Aqsa, pour réaffirmer, non pas aux responsables sionistes, que le peuple palestinien ne renoncera jamais à sa terre, la Palestine, mais pour rappeler au courant des pays arabes normalisant leurs relations avec l'entité sioniste, que cette politique « a conforté Israël et ses colons dans leur agression d'Al-Aqsa » comme l'a soutenu, hier matin, à partir d'El-Qods, la mère palestinienne, Fatma El-Khodr, à la chaîne libanaise, Al-Mayadeen. Autre action de la résistance populaire des Palestiniens d'Al-Qods occupée, bravant



l'appareil répressif des autorités coloniales israéliennes, celle d'un groupe de jeunes palestiniens ayant pu rester, depuis la prière d'El-Fedjr, à l'intérieur de la salle de prière d'Al-Qibli, malgré l'usage excessif par les policiers et soldats de l'entité sioniste, de tirs du gaz lacrymogène et des balles en caoutchouc. Depuis le petit matin, hier, la police d'occupation a été dépêchée, en ce quatrième jour de violations et d'agressions contre les Palestiniens et Al-Aqsa, composée de groupes lourdement armés, ils ont été déployés dans les rues d'Al-Qods occupée, les cours et les allées de la mosquée Al-Aqsa pour expulser les Palestiniens d'Al-Aqsa et ses alentours et empêchés les autres d'y parvenir, en vue de sécuriser le chemin des colons sionistes dans leur violation des Lieux Saints d'Al-Qods.

Hier, les médias israéliens rapportaient que plus de 1 000 policiers israéliens ont été mobilisés hier, dans la vieille ville occupée, Al-Haram Al-Qudsi et la place Al-Buraq. Hier, des dizaines de colons israéliens ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa par Bab Al-Maghariba, et ont effectué des rituels talmudiques et des visites provo-

cantes dans les cours, sous la protection des services de police et de sécurité de l'occupant israélien. Il est à noter que le mouvement extrémiste sioniste « Mont du Temple » avait annoncé une récompense financière pour ceux et celles qui « commettent des provocations dans les cours d'Al-Aqsa pendant le mois de Ramadhan ». Les médias de l'entité sioniste ont rapporté, hier, que la police d'occupation israélienne s'est mise « en état d'alerte », hier, en prévision de l'intention des colons sionistes d'organiser leur marche vers Al-Qods, qui verra la participation du membre d'extrême droite de la Knesset, Itamar Ben-Gvir, à cette marche des colons à Bab Al-Amoud, Al-Qods occupée et les groupes sionistes d'extrême droite organiseront leur « marche des drapeaux », autour d'Al-Qods et ses environs. Laquelle marche, faut-il le rappeler, a été mise en échec, par les tirs de la résistance armée palestinienne, mai dernier et la mobilisation de l'ensemble des Palestiniens, d'Al-Qods et des territoires occupés, de Ghaza, de Cisjordanie et de la Palestine historique de 48.

Karima B.

MAROC

Appel à des manifestations pour le 1er mai

Le syndicat de la Fédération nationale de l'éducation au Maroc a annoncé l'organisation d'une manifestation le 1er mai prochain pour exiger une augmentation des salaires des travailleurs de l'éducation ainsi qu'une réduction de l'impôt. Dans un communiqué, le syndicat a souligné la nécessité

de « régler les problèmes en suspens, d'intégrer tous les employés sous contrat imposé dans la fonction publique, arrêter toutes les poursuites judiciaires et promulguer un statut pour les employés de l'éducation nationale dans le cadre de la fonction publique ». Le syndicat a qualifié dans son commu-

niqué le gouvernement Akhannouch de « gouvernement patronat » (les propriétaires d'entreprises), soulignant que cette manifestation à laquelle la classe ouvrière marocaine, ainsi que les travailleurs de l'éducation et les salariés en général ont été appelés à y participer, coïncide avec la commémoration de la jour-

née internationale du travail. Il a dénoncé les augmentations vertigineuses des prix de toutes les denrées alimentaires, ajoutant que le « gouvernement patronat » étudiait « des tentatives de faire passer ses projets régressifs » comme le démantèlement de la fonction publique, la généralisation de la contractualisation, la privatisation des secteurs sociaux, la modification du Code du travail pour une exploitation scandaleuse. Il a, dans ce sens, appelé à améliorer la situation matérielle en augmentant les salaires et les pensions, et l'allègement de la dette fiscale, en réduisant l'impôt sur le revenu et l'augmentation de la valeur du point indiciaire. Le syndicat n'a pas non plus manqué d'exiger ce qu'il a appelé « la suppression de toutes les formes de travail forcé et de vulnérabilité », invitant « tous les syndicats nationaux de la Fédération nationale de l'éducation et toutes les branches locales et régionales et tous les militants à une mobilisation globale pour le succès de la Journée internationale du travail ».

R. I.

R. I.

ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE

Nouvelles attaques contre les positions de l'occupant marocain dans plusieurs régions

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain dans plusieurs régions, a indiqué le communiqué militaire n° 510 rendu public par le ministère sahraoui de la Défense. Selon le texte rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), « des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont bombardé des retranchements et positions des forces d'occupation marocaines dans les régions de Fadrat Temat et Ahricha Dert, secteur de Haouza, et dans celle d'Akrara Lahdid (secteur de Farsia) ». Des détachements avancés de l'APLS, rapporte mardi la même source, « avaient mené auparavant des attaques contre les soldats de l'occupant marocain dans la région d'Aksibi (secteur de Haouza), alors que d'autres unités de l'armée sahraouie ont intensifié des bombardements dans la région de Sedret Terkana, même secteur ». Les attaques de l'Armée populaire de libération sahraouie « se poursuivent contre les forces d'occupation marocaine » au Sahara occidental, qui subsistent, conclut le communiqué « de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte » séparant les territoires libérés du Sahara occidental, des territoires sous occupation marocaine.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU Divergences sur la nomination d'un émissaire pour la Libye

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni mardi à huis clos pour discuter du dossier libyen et du rôle à venir des Nations unies, deux sujets qui laissent ses membres toujours divisés notamment sur la nomination d'un nouvel émissaire, selon des diplomates. Le mandat de la mission politique de l'ONU (Manul) arrive à expiration le 30 avril. Depuis le second semestre 2021 et la démission en novembre du Slovaque Jan Kubis, le Conseil de sécurité affiche des divergences multiples sur la Libye. Le mandat annuel de la Manul n'a été en conséquence renouvelé en septembre que de quatre mois, avant d'être prolongé en janvier de seulement trois mois. Selon un diplomate s'exprimant sous couvert d'anonymat, la secrétaire générale adjointe de l'ONU pour les Affaires politiques, Rosemary DiCarlo, a insisté lors de la réunion mardi sur l'importance de renouveler la Manul dans la durée, à savoir pour un an. Interrogé sur la Libye lors de son point-presse quotidien, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, s'est borné à dire que « le message clé, en public comme en privé, était la nécessité pour les dirigeants libyens de s'unir pour le bien du peuple libyen ». Depuis novembre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, n'a guère soumis de noms au Conseil de sécurité pour succéder à Jan Kubis, dont le poste doit être transféré de Genève à Tripoli. Il a nommé comme conseillère spéciale sur ce dossier une diplomate américaine, Stephanie Williams, ayant co-dirigé la Manul dans le passé. Ses fonctions s'achèvent en principe fin avril. Selon des diplomates, l'Afrique, qui voudrait voir un ressortissant africain devenir émissaire de l'ONU en Libye, a proposé des noms de personnalités à Antonio Guterres et cette initiative est soutenue par la Russie et la Chine.

R. I.

CONFLIT RUSSIE-UKRAINE

Quelles répercussions sécuritaires et économiques sur l'Algérie ?

Les invités du forum d'En-Nabaa du Mouvement de la société pour la paix (MSP) organisé hier au siège du parti à Alger, ont affirmé que la guerre en Ukraine aurait des conséquences sur la sécurité et l'économie de l'Algérie. En effet, lors de son intervention, l'enseignant à la Faculté des sciences politiques d'Alger Ahmed Adimi, a indiqué que la situation n'est pas facile pour l'Algérie, car elle utilise l'arme russe, construit chinois, mange européen... « Nous ne sommes pas indépendants dans notre décision », dit-il, en ajoutant que « l'Algérie subit des pressions des deux parties (Otan et Russie), il nous faut de la sagesse pour gérer la situation politique actuelle » a-t-il affirmé. Quant aux répercussions de cette guerre, Adimi a évoqué deux suppositions du côté sécuritaire, en disant « si la Russie gagne la guerre, les conséquences seront positives, et nous connaissons le retour de la bipolarisation des deux superpuissances Russie et les États-Unis, qui renforcera le rôle du mouvement des non-alignés, en revanche si Poutine perd la guerre, le monde entrera dans une troisième guerre mondiale et « l'Algérie sera obligé de choisir son camp », chose qu'il ne souhaite pas arriver. De son côté, l'expert économique Hamid Alouane, a indiqué qu'à l'instar du monde entier, ce conflit aurait un impact négatif sur l'économie algérienne, surtout que celle-ci ne marge pas ce qu'elle produit, donc sa sécurité alimentaire est menacée. Rappelant que les exportations mondiales du blé est de 9% par l'Ukraine et de 24% par la Russie. En outre, le même intervenant dira que l'Algérie pourra transformer cette crise en une chance pour développer ses exportations énergétiques notamment en Gaz naturel vers l'Europe.

Sarah O.

LA FIFA EXAMINE AUJOURD'HUI LA PLAINTE DE LA FAF CONTRE L'ARBITRE GASSAMA

Toute l'Algérie retient son souffle



Ph : DR

Les regards des algériens seront braqués aujourd'hui vers la capitale suisse Zurich qui abrite le siège de la FIFA où la commission de discipline devra se prononcer sur le dossier du match Algérie-Cameroun, joué le 29 mars dernier à Blida dans le cadre des barrages retour qualificatifs au Mondial-2022 au Qatar.

Mais selon certaines informations, il se pourrait que le verdict final soit ajourné à une date ultérieure, vu que la commission concernée compte se contenter d'étudier les dossiers ayant trait aux événements d'ordre disciplinaires ayant prévalu lors de certaines rencontres.

A cet effet, il n'est pas à écarter de voir la sélection algérienne sanctionnée en raison de l'attitude du public lors de cette rencontre retour en jetant des projectiles sur le terrain et en détruisant des centaines de sièges du stade Mustapha-Tchaker.

La sanction qui devrait être infligée à l'équipe nationale algérienne n'aura aucun lien avec la plainte déposée par la Fédération algérienne de football contre l'arbitre gambien Bakary Gassama. L'enquête enclenchée à ce propos prendra,

en effet, plusieurs jours et éventuellement des semaines supplémentaires, jusqu'à l'achèvement de l'examen des preuves présentées par la partie algérienne. Mardi, la FAF a opéré une nouvelle démarche dans sa quête à faire valoir les droits des Verts lors du match perdu contre le Cameroun. Un communiqué de la première instance footballistique nationale a été publié informant que cette dernière a entrepris, conformément aux recommandations de ses conseillers juridiques, une demande à la FIFA à l'effet de faire examiner le dossier de réclamation introduit au sujet de la rencontre Algérie - Cameroun, disputée le 29 mars 2022 comptant pour le match-retour des barrages des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA - Qatar 2022, par la Commission d'arbitrage de la FIFA. La FAF a, en outre, précisé que

«cette demande est motivée par le fait que le dossier de réclamation introduit s'appuie sur un argumentaire et des considérations techniques liées à l'arbitrage qui nécessitent un examen de la part d'une structure spécialisée». Pour rappel, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrezak Sebtag, a affirmé, en marge d'une récente visite à Annaba, que l'équipe nationale "a été victime de l'arbitrage". "Il y a une injustice commise par l'arbitre du match contre l'équipe nationale, et des preuves existent", a-t-il soutenu avant de rappeler "l'existence de règles et de lois de la Fédération internationale de football (Fifa) et l'introduction d'un recours appuyé de preuves", formulant le vœu de voir "l'instance footballistique internationale rendre justice à l'équipe nationale".

Hakim S.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN-2023

La sélection algérienne avec l'Ouganda, le Niger et la Tanzanie

La sélection algérienne de football a été versée dans le Groupe "F" des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2023), en compagnie de l'Ouganda, du Niger et de la Tanzanie, suivant les résultats du tirage au sort, effectué mardi soir à Johannesburg, en Afrique du Sud. La phase finale de cette Coupe d'Afrique des nations est prévue du 23 juin au 23 juillet 2023 en Côte d'Ivoire, alors que la phase des éliminatoires débutera du 30 mai au

14 juin prochains. Outre le Groupe "F" où figure l'Algérie, il y aura onze autres Groupes : A, B, C, D, E, G, H, I, J, K et L. Les deux meilleures équipes de chaque Groupe se qualifieront pour le tournoi final, en Côte d'Ivoire. Les deux premières journées de la phase de Groupes se joueront entre le 30 mai et le 14 juin prochain. Les 3e et 4e journées auront lieu du 19 au 27 septembre, alors que les deux dernières journées sont programmées du 20 au 28 mars 2023. Lors de la

précédente CAN-2021 (reportée à 2022) disputée au Cameroun et remportée par le Sénégal, l'Algérie a été éliminée dès le premier tour de la compétition.

Les Groupes des éliminatoires de la CAN-2023 :

Groupe A : Nigéria, Sierra Léone, Guinée Bissau, Sao Tomé
Groupe B : Burkina Faso, Cap Vert, Togo, Eswatini
Groupe C : Cameroun, Kenya, Namibie, Burundi
Groupe D : Egypte, Guinée,

Malawi, Ethiopie
Groupe E : Ghana, Madagascar, Angola, Centrafrique
Groupe F : Algérie, Ouganda, Niger, Tanzanie
Groupe G : Mali, Congo, Gambie, Soudan du sud
Groupe H : Côte d'Ivoire, Zambie, Comores, Lesotho
Groupe I : RD Congo, Gabon, Mauritanie, Soudan
Groupe J : Tunisie, Guinée Equatoriale, Libye, Botswana
Groupe K : Maroc, Afrique du Sud, Zimbabwe, Libéria
Groupe L : Sénégal, Bénin, Mozambique, Rwanda.

S
T
R
O
P
S

CONSTANTINE. ZONES D'OMBRE

Ouverture de 10 nouvelles lignes de transport scolaire

Le transport scolaire a été renforcé dans les communes de Beni H'midane, Ibn Ziad, Messaoud Boujeriou et au chef-lieu de la wilaya de Constantine par l'ouverture de 10 nouvelles lignes dans plusieurs zones d'ombre afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on appris mardi auprès de responsables de ces collectivités locales.

Les efforts déployés par l'Etat pour réduire le problème de la déperdition scolaire et assurer une meilleure prise en charge des scolarisés dans toutes les communes de la wilaya, en particulier dans les zones d'ombre, se sont traduits par l'amélioration de la restauration et du transport scolaire, a indiqué la même source. Dans ce contexte, quatre (4) lignes ont été affectées au profit des communes de Constantine et Beni H'midane, une (1) pour Ibn Ziad et une (1) pour Messaoud Boujeriou dans le but de faciliter le déplacement des élèves de ces collectivités locales vers les établissements scolaires, selon la même source. Le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, Nabil Bousbaâ, a précisé que le transport scolaire est "disponible à travers l'ensemble des écoles de cette collectivité locale du fait de son implantation en milieu urbain, à l'exception de certaines zones nouvellement dotées de lignes, à l'instar des zones d'El Jedour, Bencherghi, Tafrent et El Aifour". L'ouverture de ces nouvelles lignes a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 7,25 millions DA, a fait savoir le même responsable. De son côté, le président de l'APC de Beni H'midane, Abdelhak Cherouana, a déclaré qu'un montant financier estimé à 6 millions DA,



puisé du budget de la wilaya, a été alloué au titre de l'année en cours pour le transport scolaire, en plus de l'ouverture de quatre (4) nouvelles lignes au profit des mechtas El Hamri, Ferifet, Sidi Idriss et Djennane El Baz. Le même élu a ajouté que plus de 800 élèves bénéficient du transport scolaire durant l'exercice actuel, étant donné, a-t-il dit, que cette localité est composée majoritairement de mechtas, nécessitant 12 bus pour assurer le transport des scolarisés.

Selon M. Cherouana, la couverture en matière de transport scolaire est jugée "bonne" dans cette commune, en attendant l'ouverture prochaine d'une ligne supplémentaire pour la zone rurale de Fedj Ferhat. Pour sa part, Amel Lemnai, chef de daïra d'Ibn Ziad, relève que "la plus grande aide accordée par la wilaya et

l'APC est destinée au secteur de l'éducation", soulignant qu'"une enveloppe financière de 9,29 millions DA a été consacrée pour la couverture des charges du transport scolaire". Elle a ajouté que l'ouverture de deux (2) lignes au profit des communes d'Ibn Ziad et Messaoud Boujeriou a profité aux mechtas Ain Terab et Ouedjet El Kadi.

Le parc réservé au transport scolaire dans la commune d'Ibn Ziad qui a bénéficié, par ailleurs, de la réalisation d'une école primaire dans la mechta Ouedjet El Kadi, compte actuellement 18 bus destinés à couvrir 14 écoles primaires, 2 collèges d'enseignement moyen (CEM) et un (1) lycée. La localité de Messaoud Boujeriou compte 8 bus pour les scolarisés de 7 écoles primaires, un (1) CEM et un (1) lycée, a-t-elle conclu.

BLIDA. SOLIDARITÉ

Mobilisation pour assurer des vêtements de l'Aïd pour 6000 orphelins

L'association "Kafil El Yatime" de Blida s'est mobilisée depuis quelques jours pour collecter le plus grand nombre de vêtements dans la perspective de les offrir, en prévision de l'Aïd, à 6.000 enfants orphelins issus de cette circonscription et d'autres wilayas, a-t-on appris, mardi, auprès de cette organisation caritative. "L'association s'est mobilisée à travers la totalité de ses sections réparties sur le territoire de la wilaya de Blida, pour la réussite de cette opération", a indiqué son chargé de communication Tarek Latreche, qui a observé toutefois que les dons de vêtements sont "en baisse cette année comparativement aux précédentes, en raison de la hausse des prix de différents produits, y compris les vêtements". Il a ajouté que l'association ambitionne de collecter suffisamment de dons (en nature ou financiers) pour pouvoir honorer l'objectif fixé et assurer des vête-

ments de l'Aïd à près de 6000 orphelins de Blida et ceux des zones d'ombre ou issus de familles à situation précaire, notamment des wilayas du Grand Sud algérien et de l'intérieur du pays. M. Latreche a ajouté, en outre, que l'association compte sur la contribution des bienfaiteurs pour apporter de la joie au cœur des enfants et de leurs parents, le jour de l'Aïd, soulignant l'intensification à cet effet, des actions de collecte de dons à travers les places publiques et les espaces et centres commerciaux de la wilaya. L'as-

sociation "Kafil El Yatime" de Blida assure la prise en charge de plus de 8000 orphelins et 4000 veuves, inscrits sur ses listes, à travers la totalité des communes de la wilaya, rappelle-t-on. Ces veuves et orphelins bénéficient tout au long de l'année, de différentes prestations médicales, de cours de soutien scolaire et de sessions de formation en couture, coiffure, cuisine et autres, de nature à les aider dans le lancement de leurs propres projets, dans le cadre de l'initiative "Bab Errizk".

SIDI BEL-ABBÈS. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Raccordement d'une soixantaine d'exploitations agricoles

Quelque 61 exploitations agricoles de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont bénéficié d'une opération de raccordement au réseau d'électrification rurale depuis mars dernier, a-t-on appris mardi de la cellule d'information et de communication de la Société de distribution de l'électricité et du gaz.

Dans le cadre du soutien à l'investissement

agricole, ces exploitations agricoles ont été alimentées en électricité, utilisée dans l'exploitation des puits et l'irrigation agricole, entre autres, notant que dix exploitations agricoles ont été raccordées depuis le début de ce mois d'avril.

Les opérations de raccordement à l'électricité agricole se poursuivent à travers la wilaya pour toucher 40 autres exploitations agricoles.

ORAN. FRAUDE

Saisie de 3 tonnes de viandes impropres à la consommation

Les services de police d'Oran ont saisi quelques 3.000 kg de viandes blanches et rouges ainsi que des abats d'ovins impropres à la consommation humaine, a-t-on appris mardi de la direction de la sûreté de la wilaya. Cette opération de contrôle des locaux commerciaux ayant touché essentiellement les boucheries à "Medina Jdida" a été menée sur le terrain par les services de police de la première sûreté urbaine, en coordination avec les services de la santé et d'hygiène de la commune d'Oran, de la direction du commerce et des vétérinaires de la daïra d'Oran, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques. Cette opération s'est soldée par la saisie et la destruction de 3 000 kg de viandes avariées qui se trouvaient dans des locaux ne remplissant pas les conditions d'hygiène et de réfrigération et sans document sanitaire, a-t-on souligné. Après désignation d'un inspecteur vétérinaire pour contrôler la qualité, les viandes mises à la vente se sont avérées impropres à la consommation, en violation des conditions de conservation et d'hygiène.

INVESTISSEMENT

Proposition de deux sites pour abriter deux mini zones d'activités

Les autorités de wilaya d'Oran ont proposé deux sites pour l'implantation de deux mini zones d'activités au profit des jeunes qui ont créé des micro-entreprises et des startups, a annoncé mardi le wali d'Oran, Saïd Sayoud. En marge de sa visite d'inspection à la plage de Madagh (commune d'El Kerma) et au pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la daïra de Boutlélis, le wali a souligné que la wilaya, sur demande du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a proposé deux zones au niveau de deux communes pour abriter des mini zones d'activités dédiés aux jeunes gérants de startups. Cette opération vise à encourager les jeunes à accéder au domaine de l'entrepreneuriat et créer une dynamique économique et commerciale dans la région. Lors de cette visite, M. Sayoud s'est enquis des préparatifs liés à la saison estivale au niveau de la plage de Madagh qui draine annuellement des milliers d'estivants. Il a exhorté les responsables locaux à œuvrer à améliorer l'environnement et fournir les équipements requis afin de garantir une saison confortable aux estivants. Le même responsable a décidé d'allouer une enveloppe financière estimée à 30 millions de dinars pour prendre en charge la suite des préparatifs, notamment ceux liés aux parkings, soulignant que "cette saison doit réussir car elle coïncide avec les Jeux méditerranéens qu'abritera à Oran du 25 juin au 6 juillet prochain".

PLAT DU JOUR
Pain de viande

Ingrédients

- 400 g de viande de bœuf
- 1 oignon
- ½ botte de persil plat
- Un de coriandre fraîche
- 5 œufs
- 1 gousse d'ail
- 50 g de beurre
- 5 cl d'huile d'olive
- ½ c à c de coriandre en poudre
- 1 c à c de carvi
- 1 c à c de curcuma
- 1 c à c de marjolaine
- J'ajoute un peu de gingembre
- Sel, poivre
- J'ai ajouté 1 c à s de frik en poudre, qui donne un très bon goût, mais c'est personnel, on ne le trouve pas sur la recette originale



Préparation
Préparez 3 oeufs durs et réservez. Mettez la viande dans un saladier. Lui ajoutez l'oignon émincé, le persil et la coriandre hachés, l'ail pilé. Assaisonnez avec la coriandre, le carvi, curcuma, marjolaine, sel et poivre. Cassez un œuf sur le mélange. Mélangez bien, vous pouvez faire passer le tout dans le mixeur pour bien l'amalgamer. Déposez la farce dans un plat à four nappé d'huile d'olive ou de beurre fondu. Malaxez bien la viande pour lui donner une forme de pain et arrondissez les extrémités. Du bout des doigts, pratiquez une rigole centrale sur toute la longueur de la viande. Rangez les œufs régulièrement au milieu de la viande. Refermez la farce par dessus et régularisez bien la surface. Lissez avec un peu d'eau et pratiquez de petites incisions au couteau sur le dessus de la viande. A l'aide d'un pinceau, badigeonnez le pain de viande avec 1 œuf battu. Couvrez avec un papier aluminium. Faites cuire le pain au four préchauffé à 150°C pendant 30 minutes à peu près.

Petits gâteaux au chocolat



Ingrédients

- 350 g de farine torréfiée
- 1/2 c. à café de sel
- 80 g de graines de sésame torréfiées
- 100 g d'amandes concassées torréfiées
- 380 g de lait concentré sucré

Pour le décor :

- 250 g de chocolat noir fondu

Préparation
Dans un bol, déposer la farine tamisée avec le sel, les graines de sésame et les amandes concassées. Travailler tous les ingrédients avec le lait concentré sucré pour obtenir une pâte compacte et homogène. En confectionner des petites boules et les tasser dans des moules en silicone. Placer les moules au réfrigérateur pour faire durcir les gâteaux. Démouler délicatement les gâteaux, verser un peu de chocolat fondu dans les moules et y remettre les gâteaux. Laisser durcir le chocolat avant de les démouler. Bon à savoir : utilisez une poêle en fonte ou une poêle à fond épais pour torréfier la farine, les amandes et les graines de sésame. Le feu doit être doux et il faut remuer les ingrédients sans arrêt pour qu'ils ne brûlent pas et prennent une belle couleur dorée. Tamiser la farine torréfiée pour retirer les grumeaux avant de l'utiliser.

1^{re} partie L'adoration, la lutte, la détermination et l'effort



Phs: DR

Ô MUSULMANS !
Les périodes remplies de bonnes choses sont des occasions propices, mais la période arrive et se termine rapidement ; pour obtenir le butin qui s'y trouve, le musulman doit patienter pendant un moment afin qu'il soit parmi ceux qui réussissent après l'acceptation des ses actes et qu'il soit parmi ceux qui sont proches de leur Créateur.
Donc, combien de récompenses sont confiées en dépôt [auprès d'Allah] pendant ces périodes ! Et combien de péchés sont pardonnés !

O SEIGNEUR ! DONNE-NOUS TES FAVEURS [TES DONS] ;
Fais que nous soyons parmi ceux qui s'empres- sent d'aller vers Ton pardon et parmi ceux qui obtiennent Ta satisfaction.
Facilite-nous l'accomplissement des bonnes œuvres.
Mets-nous, ô Seigneur, parmi ceux que Tu acceptes et donne-nous une fin heu-

reuse au moment de la mort !

SERVITEURS D'ALLAH !
Remerciez votre Seigneur pour vous avoir fait atteindre le mois de Ramadhan, et louez-Le pour vous avoir facilité le jeûne et la prière la nuit : { Dis : "[Ceci provient] de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde ; voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent. } [Sourate 10 - Verset 58]

Le mois de Ramadhan est le mois des miséricordes, des bénédictions, des bonnes actions et des bonnes choses ; les portes du Paradis sont ouvertes et les portes de l'enfer sont fermées. Dans ce mois se trouve la nuit du destin qui est meilleure que mille mois ; quiconque jeûne ce mois et prie la nuit, ses péchés commis dans le passé lui seront pardonnés, et Allah affranchit des gens de l'enfer pendant ce mois.

C'EST UNE PRESCRIPTION

[UNE LÉGISLATION] ANCIENNE :

{ O vous qui avez cru ! On vous a prescrit as-Siyam [le jeûne] comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété. } [Sourate 2 - Verset 183]

LE MOIS DE RAMADHAN EST LE MOIS DU CORAN :

{ Le mois de Ramadhan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement... } [Sourate 2 - Verset 185]

L'ange Jibril étudiait le Coran avec le Prophète pendant ce mois ; et lorsque le mois de Ramadhan arrivait, les pieux prédécesseurs (qu'Allah leur fasse miséricorde) laissaient les cours de hadith et passaient leur temps à lire le Coran.

C'est le mois du "Taraawih" et de la prière accomplie la nuit ; le mois au cours duquel les larmes sont versées et les péchés sont pardonnés.

À suivre...

8^e partie et fin Interprétation Correcte du Qur'ân et du Hadîth

Notre maître le Calife bien guidé l'Imâm `Aliyy Ibnou Abi Tâlib que Allâh l'honore, a dit : « Dieu existe de toute éternité alors qu'aucun endroit n'est de toute éternité et Il est maintenant tel qu'Il est de toute éternité - c'est-à-dire sans endroit ».

Ce dont on tient compte dans la croyance n'est pas basé sur les illusions mais sur la raison saine qui est témoin de la religion, car si Allâh était dans un endroit, Il aurait des limites, des extrémités, des fins et celui qui est ainsi a forcément une existence précédée du néant c'est-à-dire qu'Il est créé et n'est donc pas Dieu.

Comme il a été validé que Allâh existe sans endroit avant la création des endroits et des directions, il est validé qu'Il existe après les avoir créés sans endroit. Et ceci ne constitue pas une négation de l'existence de Allâh Ta`âlâ.

L'Imam AHmad ibnou Hanbal, ainsi que l'imam Dhoun Noun Al-MiSriyy [élève de l'imam Mâlik] ont dit :

Ce qui signifie : « Quoi que tu imagines, Dieu en est différent », [rapporté par le Hâfidh `Abou Bakr I-khaTib al-Baghdâdiyy dans son livre târikhou baghdâd avec une chaîne de transmission remontant jusqu'à Dhoun Noun Al-MiSriyy et rapporté aussi par `Abou I-FaDi At-Tamîmiyy Al-Hanbaliyy dans son livre 'I tiqâdou l-'imâm 'AHmad], ainsi il est impossible d'imaginer le Créateur car Il ne ressemble pas aux créatures.

Quant au Hadîth de Zaynab Bintou JaHch, la femme du Prophète Salla l-Lâhou `alayhi wa sallam dans lequel elle disait :

(zawwajakounna `ahâlikounna wa zawwajaniya l-Lâhou min fawqi sab`i samawât) ce qui signifie : « [Ô femmes] ce sont vos familles qui vous ont mariées alors que moi, c'est Allâh qui m'a mariée, mon mariage était inscrit au-dessus des sept cieux ».

Ceci signifie que le mariage du Prophète avec elle est inscrit dans la Table Préservée de façon spécifique, cette table qui est au-dessus des sept cieux.

Al-Hâfidh Ibnou Hajar a dit dans FatHou l-Bâriy , Al-Karmaniyy a dit : « sa parole fi s-samâ' , le sens apparent n'est pas visé car Allâh est exempt d'être localisé dans un endroit et ainsi ont répondu d'autres que lui concernant les termes de al-fawqiyah et ce qui est du même genre ».

Chihabou d-dîn al-qasTâlâniyy dans son commentaire qui s'appelle irchâdou s-sâliy charH SaHiH Al-Boukhâriyy a dit pour le commentaire de ce Hadîth : « sa parole » inna l-Lâha `ankaHani fi s-samâ' : Allâh est exempt des endroits et de la direction.

Ce qui est visé par sa parole fi s-samâ', l'indication de l'éminence de Allâh et de Ses attributs et cela ne vise pas que Allâh serait localisé dans le ciel, Allâh est totalement exempt de cela ».

An-Naçâ'iyy a rapporté le Hadîth avec le terme inna l-Lâha `azza wa jall `ankaHani mina s-samâ' « .

L'imam As-Sindiyy a dit dans son commentaire as-sounan An-Naçâ'iyy : « sa parole » `ankaHani mina s-samâ' » c'est-à-dire que Dieu a révélé Sa parole zawwajanâkahâ [sourat Al-'ahZab `ayah 37]»

FIN

Ce qui est permis lors du Jeûne

2^e partie

Donc, combien de récompenses sont confiées en dépôt [auprès d'Allah] pendant ces périodes ! Et combien de péchés sont pardonnés !

O Seigneur ! Donne-nous Tes faveurs [Tes dons] ;
Fais que nous soyons parmi ceux qui s'empres- sent d'aller vers Ton pardon et parmi ceux qui obtiennent Ta satisfaction.
Facilite-nous l'accomplissement des bonnes œuvres.
Mets-nous, ô Seigneur, parmi ceux que Tu acceptes et donne-nous une fin heureuse au moment de la mort !

SERVITEURS D'ALLAH !

Remerciez votre Seigneur pour vous avoir fait atteindre le mois de Ramadhan, et louez-Le pour vous avoir facilité le jeûne et la prière la nuit : { Dis : "[Ceci provient] de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde ; voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent. } [Sourate 10 - Verset 58]

Le mois de Ramadhan est le mois des miséricordes, des bénédictions, des bonnes actions et des bonnes choses ; les portes du Paradis sont ouvertes et les portes de l'enfer sont fermées. Dans ce mois se trouve la nuit du destin qui est meilleure que mille mois ; quiconque jeûne ce mois et prie la nuit, ses péchés commis dans le passé lui seront pardonnés, et Allah affranchit des gens de l'enfer pendant ce mois.

C'est une prescription [une législation] ancienne : { O vous qui avez cru ! On vous a prescrit as-Siyam [le jeûne] comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété. } [Sourate 2 - Verset 183]

Le mois de Ramadhan est le mois du Coran :

{ Le mois de Ramadhan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement... } [Sourate 2 - Verset 185]

L'ange Jibril étudiait le Coran avec le Prophète pendant ce mois ; et lorsque le mois de Ramadan arrivait, les pieux prédécesseurs (qu'Allah leur fasse miséricorde) laissaient les cours de hadith et passaient leur temps à lire le Coran.

C'est le mois du "Taraawih" et de la prière accomplie la nuit ; le mois au cours duquel les larmes sont versées et les péchés sont pardonnés.

Le mois de Ramadhan est le mois des souvenirs et des victoires : la bataille de Badr qu'Allah a nommé "le jour du discernement" eu lieu pendant ce mois, de même que la Mecque fut conquise et l'unicité d'Allah fut proclamée, l'idolâtrie fut détruite, les statues furent éliminées et les slogans de l'époque préislamique furent jetés ; et le sermon du Prophète fut l'annonce de l'unicité d'Allah lorsqu'il dit :

"Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah l'Unique, Il a donné la victoire à Son serviteur, Il a rendu Ses guerriers puissants, et Il a vaincu seul les coalisés".

Puis, le drapeau de la justice, du pardon et de la tolérance fut planté, et des marques éclatantes de la religion furent posées.

Pendant le mois Ramadhan, des conquêtes, des victoires et des batailles eurent lieu au cours des périodes islamiques prospères ; donc, les musulmans vont-ils comprendre les secrets du mois de Ramadhan ! L'adoration et la lutte, la détermination et l'effort ; c'est le mois de l'action et du retournement des manches, c'est un rappel pour la communauté afin quelle revoie ses comptes, sa relation avec sa religion, et qu'elle cherche les endroits où se trouvent les défauts.

Donc, nous tirons dans le mois de Ramadhan des leçons et des exemples : dans l'équité et l'unicité d'Allah , dans le fait de se diriger vers le Créateur et le Glorieux par excellence, dans la descente de l'aide d'Allah , des leçons dans l'union de la communauté et l'éloignement de la séparation et des disputes, dans le réconfort [la consolation] et le sentiment de n'être qu'un seul corps.

Voilà ce qu'est le mois de Ramadhan : l'odeur de la bouche du jeûneur est meilleur auprès d'Allah que l'odeur du musc ; le jeûne et le Coran intercèderont pour le jeûneur qui lisait le Coran le jour du jugement.

À suivre...

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
JEUDI 21 AVRIL 2022 - PRIX : FAOUZANE- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Chergar et Caligula, à la poursuite de Dahbia d'Hem

Il n'est pas dénué d'intérêt le quinté que nous propose ce jeudi 21 avril l'hippodrome Kaid Ahmed de Tiaret, avec ce prix Faouzane réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 146 000 dinars en gains et places depuis octobre passé. Mis à part le trio formé de : Dahbia D'Hem, Caligula, et Chergar, la suite du quinté reste quand même assez difficile à déchiffrer, en plus on a délaissé Carthagène.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CDS	ENTRAÎNEURS
MN. METIDJI	1	CALIGULA	M. DJELLOULI	56	11	H. DJELLOULI
H. METIDJI	2	DOURZIGA	JJ : EH. DJELLOULI	56	1	H. DJELLOULI
A. AOUSSAT	3	DAHBBIA D'HEM	AZ. ATHMANA	55	10	D. DJELLOULI
B. FEGHOULI	4	SAKHR EL MESK	K. HAOUA	55	5	YS. BADAOUI
F. METIDJI	5	CHERGAR	A. YAHIAOUI	54	7	H. FATMI
F. METIDJI	6	MAKHFI	H. BELMORSLI	54	8	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	7	CARTHAGENE	JJ : HO. EL FERTAS	53,5	2	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU MEHARECHE	8	BISKA M'HARECHE	W. HAMOUL	53	3	PROPRIÉTAIRE
MR. KHALDI	9	TZAR MEHARECHE	JJ : R. BENAOUA	53	9	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	10	EL DORA D'HEM	JJ : MD. ASLI	52	4	K. ASLI
HARAS EL MESK	11	HADIL EL MESK	JJ : HA. EL FERTAS	52	6	K. FEGHOULI
MN. METIDJI	12	GHOZLANE	AP : S. DJELLOULI	52	12	PROPRIÉTAIRE

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. CALIGULA. Ce cheval assez difficile à manier trouve ici Djellouli qui peut le mener à bon port. À retenir en bonne place. Base de jeu.

2. DOURZIGA. Pas évident.

3. DHAHBBIA D'HEM. Cette jument est la plus proche du disque d'arrivée. Elle est capable de gagner la course. À suivre sans voir.

4. SAKHR EL MESK. Ce n'est pas un foudre de guerre, mais comme le lot est amoindri à l'arrière on ne peut lui faire un

interdit pour les places.

5. CHERGAR. Ce cheval caractériel a toujours fréquenté des lots plus meilleurs. On ne peut désormais compter sans lui. À reprendre.

6. MAKHFI. Il ne paraît pas sur sa meilleure forme d'autant que ses deux dernières tentatives sont nulles..

7. CARTHAGENE. Vu sa forme actuelle, on ne peut la confirmer parmi les cinq outsiders.

8. BISKA M'HARECHE. Le lot est amoindri à l'arrière, on peut

tout juste la retenir dans une longue combinaison.

9. TZAR MEHARECHE. Toujours au stade de débutant. À revoir.

10. EL DORA D'HEM. Elle peut

toujours prétendre comme beaucoup d'autres décrocher une cinquième place.

11. HADIL EL MESK. Pas évident.

12. GHOZLANE. Rien à voir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. DAHBBIA D'HEM - 5. CHERGAR - 1. CALIGULA - 10. EL DORA D'HEM - 8. BISKA M'HARECHE

LES CHANCES

6. MAKHFI - 4. SAKHR EL MESK

Prix international du Saint Coran de Dubaï : M. Belmahdi distingue le premier lauréat

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a distingué, mardi à Alger, le lauréat Boubakeur Abdelhadi Rajaa, lequel a remporté la première place de la 25e édition du Prix international du Saint Coran de Dubaï. En remportant la première place au Prix international du Saint Coran de Dubaï, le récitant "aura honoré l'Algérie", a déclaré M. Belmahdi à la presse, indiquant que cette victoire au concours auquel plus de soixante pays ont participé, dénote "la valeur des festivités de la Semaine nationale du Saint Coran, mais également la grandeur et la pertinence de nos cheikhs constituant le jury". Et de rappeler que "le récitant a également décroché le premier prix de la Semaine nationale du Saint Coran". De son côté, le lauréat a fait part de ses sentiments "indescriptibles", dira-t-il, notant que le Prix de Dubaï était un rêve qu'il a pu réaliser et grâce auquel "il a hissé les couleurs nationales". Remerciant les responsables de la tutelle pour avoir placé leur confiance en sa personne et le nominant pour ce prix, il a adressé sa gratitude à ses parents ainsi qu'aux cheikhs qui ont été à l'origine de son succès.

Aïn Defla: trois morts dans des accidents divers

Pas moins de trois (3) personnes sont décédées mardi à Aïn Defla dans divers accidents survenus sur le territoire de la wilaya, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Protection civile. Le premier accident s'est produit au lieu-dit Nouasria relevant de la commune de Djellida (10 km au sud-est du chef-lieu de wilaya) lorsqu'un tracteur s'est renversé sur son conducteur (55 ans), qui, après avoir reçu les premiers soins sur place, a été transféré d'urgence vers la polyclinique de la ville où il a rendu l'âme quelque temps après son admission, a-t-on indiqué. La seconde victime enregistrée durant la même journée fut un adolescent de 14 ans repêché sans vie de l'oued Cheliff, non loin du lieu-dit Sidi Amar relevant de la commune d'El Abadia, a-t-on expliqué, signalant que les recherches qui s'étaient étalées sur trois heures de temps, s'achevant en fin de journée, ont nécessité la mobilisation de cinq unités de la protection civile ainsi qu'une équipe de plongeurs. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Sidi Bouabida (El Attaf). Le troisième accident s'est produit peu de temps avant la rupture du jeûne dans un chantier de réalisation de logements situé à la sortie est de Aïn Defla lorsqu'un maçon de 30 ans a chuté du 4e étage d'un immeuble en construction, décédant sur le coup, a-t-on fait savoir, signalant que la dépouille de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital du chef-lieu de wilaya.

Un site électronique pour valoriser le patrimoine culturel du Tassili N'Ajjer

Le patrimoine matériel et immatériel du Tassili N'Ajjer pourra être visité à travers un site électronique lancé dernièrement dans le cadre de la valorisation de ce legs ancestral, a-t-on appris hier auprès de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'Illizi. Première du genre à numériser ce patrimoine civilisationnel et culturel, cette approche, retenue dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), prévoit la présentation d'une monographie toponymique, archéologique et naturelle, des coutumes et traditions, arts et culture, genres lyriques, l'artisanat, ainsi que la diversité de la richesse faunistique et floristique existante dans le Tassili, a expliqué à



L'APS le directeur de la Culture, Hassen Behida. Ce site électronique présente aussi l'onomatopée de figures emblématiques

locales, dont Cheikh Brahim Bekedda, Cheikh Amoud Benmokhtar et l'artiste Othmane Bali, en sus d'informations sur

le secteur de la Culture. L'initiative entre dans le cadre des efforts de numérisation du secteur de la Culture et la modernisation de ses prestations, la valorisation et la promotion du legs culturel du Tassili N'Ajjer à travers un portail électronique mis à la disposition de tout internaute en quête d'informations sur la région. Les responsables de ce site électronique entendent l'enrichir de nouveautés et techniques modernes exposant les contenus en langues étrangères, en plus de la création d'un espace d'interaction permettant le débat et les échanges d'idées sur diverses questions et actualités culturelles, notamment en matière de préservation du patrimoine matériel et immatériel national.

Pluies sur plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays depuis hier soir

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays depuis mercredi soir, a indiqué un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées par ce BMS, de niveau de vigilance "orange", sont Bejaia, Jijel, Bordj Bou-Argeridj, Sétif et Mila, précise la même source, ajoutant que les quantités de pluie attendues oscilleront entre 20 et 40 mm durant la validité de cette prévision atmosphérique s'étalant de mercredi à

jeudi à 06h00. Sont également concernées par cette perturbation les wilayas de Skikda, Annaba, El-Tarf, Souk-Ahras, Guelma, Constantine, Batna et Oum El-Bouaghi. Les quantités de pluie attendues se situeront entre 20 et 40 mm durant la validité du BMS, jeudi de 03h00 à 09h00. Ces pluies, accompagnées de rafales de vent sous orages, concerneront aussi les wilayas de Tipasa, Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bouira, Blida et Médéa. Les quantités de pluie attendues seront de 20 à 40 mm au cours de la validité du BMS, jeudi de 03h00 à 15h00.

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes à Constantine

Les services de police de la wilaya de Constantine ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, composé de trois (3) personnes, et saisi plus de 5.000 capsules de psychotropes, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire. L'opération inscrite dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous ses différentes formes, a été réalisée suite à l'exploitation d'informations reçues par les éléments de cette brigade faisant état d'un marché conclu par un groupe de trafiquants pour écouler de manière illicite une quantité importante de psychotropes d'une région limitrophe, a précisé la cellule de communication de ce corps de sécurité. L'intensification des investigations engagées par les mêmes services a permis l'identification



et l'arrestation des conducteurs de deux véhicules suspects, impliqués dans cette affaire, a-t-on indiqué. La même source a ajouté que la poursuite de l'enquête a contri-

bué à la récupération d'une grande valise à l'intérieur de l'une de ces voitures, renfermant plus de 5.000 capsules de psychotropes. Les deux conducteurs et leur

accompagnateur, a-t-on révélé de même source, ont été transférés vers le siège de la brigade pour le parachèvement des procédures juridiques nécessaires. Un dossier pénal a été établi à l'encontre des mis en cause pour "possession, stockage, transport et vente de produits psychotropes de manière illicite dans le cadre d'un réseau criminel organisé". Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, a-t-on noté.

Deux morts et 166 blessés sur les routes ces dernières 24 heures

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 166 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Les unités de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, au repêchage des corps de deux personnes décédées par noyade: un enfant âgé de 14 ans noyé dans l'oued Cheliff, dans la commune d'El Abadia (Aïn Defla), et un enfant, du même âge, noyé dans une mare d'eau au lieu-dit El Ourit, dans la commune de Tlemcen. Les services de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour prodiguer des soins de première urgence à 7 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-bains : 5 dans la wilayas de Batna et 2 dans la wilaya de Médéa.

AUX POINGS

«Les récentes guerres, qui secouent le monde, ont mis en exergue l'importance de la force navale comme composante incontournable dans le processus de règlement des conflits modernes et ce, au vu des caractéristiques particulières que revêt cette force, à l'instar de la flexibilité, l'autonomie et la grande capacité de manœuvre dans les hautes mers, faisant d'elle une arme stratégique et vitale»

Le général de Corps d'armée, Saïd chengriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -

Bouira.
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

LES OPÉRATIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES AUX FRONTIÈRES OUEST ET SUD-OUEST

Six barons arrêtés et plus de 12 quintaux de kif traité saisis par l'ANP

L'état se resserre sur les réseaux de trafic de drogue, et leur capacité de nuisance se rétrécit chaque jour un peu plus à la faveur des coups que leur portent les services de sécurité.

Les barons de drogue, véritable élément moteur des réseaux de tous les trafics, sont traqués, pourchassés et mis hors d'état de nuire grâce à la présence des unités de l'Anp sur le terrain et les coups décisifs qui ont permis la saisie de grandes quantités de kif traité et autres drogues dures depuis le début de l'année. Dans ce cadre, un bilan rendu public hier par le commandement de l'Anp, indique que des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogue s'élevant à près de 13 quintaux via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec par des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période allant du 13 au 19 avril en cours. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2ème et 3ème Régions militaires, 6 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc s'élevant à 12 quintaux et 76 kilogrammes de kif traité, alors que 19 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 7 kilogrammes de la même substance ainsi que 18 421 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires", selon le bilan du ministère de la Défense nationale. La détermination de l'Anp à faire barrage à



toutes les tentatives de déstabilisation du pays via le trafic de drogue et ses réseaux connexes de trafic d'armes, de carburants, d'émigration clandestine ou encore de blanchiment d'argent. Le Maroc a toujours été considéré par les institutions internationales de lutte contre le trafic de drogue comme un place forte de la production de cannabis. Les différents rapports de ces instances insistent, depuis des années, sur l'importance du trafic de drogue dans la diplomatie parallèle que mène le Maroc et qui permet à son Makhzen de financer des groupes maffieux ou terroristes, de mener des opérations de déstabilisation dans les pays du voisinage. Récemment des opposants marocains ont affirmé que l'argent engrangé grâce à la culture de cannabis va permettre de financer des recherches, avec le concours des services secrets israéliens sur des armes chimiques et bactériologiques. La mise hors d'état de nuire d'un baron du narcotrafic permet de neutraliser plusieurs réseaux en amont et en aval de l'ac-

tivité qu'il contrôle. Ce sont des relais et des réseaux qui vont de la culture et la mobilisation des quantités de drogue, au convoyage vers les pays et zones de destination, en passant par le deal, le blanchiment par le biais de projets immobiliers, les jeux de paris sportifs et machines à sous et même la traite d'êtres humains. Les rapports de l'UA, de l'ONU et d'Interpol, ont souvent épinglé le Maroc qu'ils considèrent l'un des plus grands producteurs de cannabis, au même titre de l'Afghanistan qui lui est spécialisé dans la culture d'opiacé (Opium) ou encore la Colombie versée dans la production de feuille de Coca destinée à la production de cocaïne. Il y a lieu de rappeler qu'il y a quelques jours, un baron de drogue, en fuite, condamné par la justice à la réclusion criminelle à perpétuité, a été arrêté à Ain Témouchent après une cavale qui a duré des années. Au cours de l'enquête des indications sur les dangers que fait peser le trafic de drogue sur l'économie du pays et sa stabilité ont été mis au jour. À l'issue de son arrestation, des employés d'une administration communale dans la wilaya d'Oran qui lui avaient offert leurs services pour lui fournir de faux documents d'identité et autres ont été interpellés.

Slimane B.

PÉTROLE

Le baril de Brent à plus de 108 dollars

Les cours du pétrole se reprenaient légèrement hier au lendemain du fort repli essuyé la veille. Les investisseurs demeuraient cependant inquiets d'un possible ralentissement économique généralisé, voire une récession, lesquels se traduiraient par une demande d'or noir réduite. Le matin, le baril de Brent pour livraison en juin valait 108,33 dollars, en hausse de 1,01%. La veille au soir, il avait dégringolé de 5,22% à 107,25 dollars. Quant aux 159 litres de West Texas Intermediate (WTI), avec échéance en mai, ils se négociaient à 103,47 dollars, gagnant 0,89%, après avoir chuté mardi en soirée de 5,22% à 102,56 dollars. Les opérateurs ont été orientés par la révision à la baisse, par le Fonds monétaire international (FMI), de son estimation de croissance mondiale pour 2022, de 4,4% précédemment à 3,6%. Un ralentissement lié, selon le FMI, aux conséquences de la guerre en Ukraine et des sanctions infligées à la Russie, qui interviennent alors que la plupart des banques centrales procèdent à un resserrement monétaire. Cet avertissement fait écho à l'accès de faiblesse de l'économie chinoise, qui peine à sortir d'une nouvelle série de confinements stricts anti-Covid-19 alors qu'elle montrait déjà des signes d'essoufflement. Les problèmes de production et d'exportation de la Libye ont été rapidement oubliés, observe John Halley, analyste d'Oanda.

Sarah O.

PENSÉE

Il y a de cela une année, le 20 avril 2021, nous quittait pour un monde meilleur, notre collègue

AHMED ACHOUR.

En ce douloureux anniversaire, le personnel du quotidien Le Courrier d'Algérie, exprime leur triste pensée à la mémoire du défunt.

"À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".

BOUIRA

Un revendeur de drogue écroué à Sour El-Ghouzlane

Les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de la daïra de Sour El-Ghouzlane, à une quarantaine de kilomètres au sud de Bouira, ont réussi, avant-hier, à mettre la main sur un jeune délinquant revendeur de la drogue et des psychotropes.

Ce coup de filet a été rendu possible suite à une enquête minutieuse, enclenchée par les hommes en bleu, exploitant des informations qui leur sont parvenues indiquant qu'un jeune homme de 29 ans, originaire de la région de Sour El-Ghouzlane, s'adonnait à la vente de résine de cannabis et des psychotropes dans un quartier populaire au chef-lieu de la daïra du même nom. Les éléments de la police ont pris le mis en cause en flagrant délit d'écoulement de ce poison. Après sa fouille, les agents de police ont découvert sur lui une quantité de résine de cannabis estimée à 11,6 grammes, des armes blanches prohibées et une somme d'argent qui serait la rente des ventes de la drogue.

Conduit vers les locaux de la sûreté de daïra où il a été auditionné par les inspecteurs de l'APJ avant qu'il ne soit présenté devant le procureur instructeur près le tribunal local qui l'a placé sous mandat de dépôt en attendant sa comparution devant le doyen des juges du tribunal de Bouira où il répondra sur son acte criminel.

Il importe de souligner en outre, que les services de sûreté de la wilaya ont organisé, au début de cette semaine, des journées de sensibilisation contre la consommation de la drogue et toutes autres sortes de psychotropes. Cette campagne de sensibilisation a touché cette semaine les stagiaires et autres étudiants des différents centres et instituts de la formation professionnelle à travers les quatre coins de la wilaya.

Omar Soualah

SOUS-RIRE

Sans commentaire ...

